

RÈGLES DE GOUVERNANCE

Le CISSS de la Montérégie-Centre s'est doté d'un nouveau code d'éthique organisationnel. On y décrit les droits des usagers ainsi que les pratiques et conduites attendues de toutes les personnes qui travaillent ou exercent leur profession dans notre établissement. Il vise à :

- s'assurer que les droits des usagers soient connus et respectés par l'ensemble de son personnel;
- promouvoir les comportements attendus de toutes les parties prenantes à la prestation de soins et services;
- encourager la responsabilisation, la participation et la collaboration des parties;
- renforcer le lien de confiance entre l'utilisateur, ses proches et le personnel;
- permettre une prestation de soins et de services de qualité, et;
- favoriser une réflexion collective visant le développement d'une éthique personnelle, relationnelle, clinique et organisationnelle.

NOMINATIONS

Optométristes

Deux optométristes ont été nommées pour répondre aux besoins de la clientèle de l'Institut Nazareth et Louis-Braille.

Membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

Le statut et les privilèges d'exercice de la pratique des médecins, dentistes et pharmaciens qui veulent exercer leur profession dans une installation de l'établissement sont octroyés par le conseil d'administration. Sur recommandation du

comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP), le conseil a procédé à :

- la nomination de 20 nouveaux médecins omnipraticiens et spécialistes;
- la modification de statut et des privilèges d'exercice de 13 membres du CMDP.

Par ailleurs, le conseil a pris acte de neuf demandes de congé de services et de la démission de huit médecins.

Cochef du département de pédopsychiatrie

Sur recommandation du CMDP, Dre Nathalie Cérat a été nommée cochef du département de pédopsychiatrie.

Budget détaillé pour l'exercice 2017-2018

Le conseil d'administration adoptait le 11 mai dernier le budget détaillé (RR-446) pour l'exercice financier 2017-2018 du CISSS de la Montérégie-Centre. Ce budget présentait des revenus et dépenses de 943 115 315 \$, respectant l'équilibre budgétaire combiné du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations pour l'exercice 2017-2018.

Résultats financiers provisoires de l'exercice 2016-2017 se terminant le 31 mars 2017

Bien que les travaux de fermeture de l'année financière 2016-2017 soient en cours de finalisation, le conseil d'administration a pris connaissance des résultats préliminaires en date du 8 mai 2017 présentant un surplus de près de 4 M\$ au fonds d'exploitation soit 0,5 % du budget.

Calendrier des réunions du conseil d'administration - septembre 2017 à juin 2018

Les dates des six réunions 2017-2018 ont été approuvées par conseil. Le calendrier est accessible sur le site Internet du CISSS de la Montérégie-Centre à l'adresse www.santemc.quebec/apropos

PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL

Le 14 juin 2017, à 19 h,
au 1255, rue Beauregard, Longueuil